

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS.

VOL. I. MONTRÉAL, MARS 1884.

No. 2.

AVIS.

Nous prions les Révérends Messieurs Directeurs des diverses Fraternités de notre province, ainsi que tous les Tertiaires, de vouloir bien propager notre Petite Revue dans l'intérêt du Tiers-Ordre; et nous leur demandons aussi de nous faire parvenir tous les renseignements qu'ils pourront recueillir: fondation, développement de leur fraternité, bonnes œuvres, offices, assemblées avec les dates, décès, nouvelles diverses, etc.

Nous faisons la même prière aux Révérends Messieurs Directeurs et aux membres de l'Apostolat de la Prière, de la Communion Réparatrice et de la Garde d'Honneur.

Tout sera reçu avec reconnaissance; nous faisons cette demande afin de livrer à la publicité tout ce qui peut servir à l'édification commune.

Notice sur le Reverend Pere F. P. Cazeau.

Notre premier numéro était à peine imprimé qu'une maladie mortelle venait frapper notre bien-aimé directeur. Ce premier numéro avait été de sa part l'objet des soins les plus assidus, et on peut dire que la *Petite Revue* a été sa dernière œuvre. Il l'emportait avec lui au Collège le mercredi soir, 30 janvier, à 6 heures; et à ce moment même il se sentait frappé mortellement, comme il le dit à son supérieur. L'article si remarquable intitulé "*Le Tiers-Ordre, puissant moyen de réforme,*" était son œuvre; c'était son testament en faveur des enfants de St. François. Recueillons donc, chers frères et chères sœurs, ce legs si précieux de notre vénéré Père, qu'il soit pour nous comme une seconde règle, mais surtout, mettons-le en pratique. Aux beaux modèles de sainteté, qu'il propose à notre imitation dans ce travail, nous pouvons maintenant ajouter celui de la vie du Père Cazeau lui-même et,

en vous le présentant, sous forme de notice, nous ne ferons pour ainsi dire que compléter cet article, qui nous est si cher. Nous commencerons par reproduire une notice sur son ordination, avec ses lettres de missions; nous y joindrons des extraits de quelques lettres qui nous ont été adressées depuis sa mort; nous continuerons ensuite par la relation de sa vie religieuse.

I

PREMIÈRES ANNÉES DU PÈRE FR. P. CAZEAU.

François de Sales Prudent Cazeau naquit à St. Pierre de la Rivière du Sud, diocèse de Québec, le 29 juillet 1843. Son père, honnête cultivateur, natif de Québec, se nommait François Prudent Cazeau, et sa mère, Marie Brigitte Coulombe de St. Pierre. Quand elle épousa M. Prudent Cazeau, celle-ci était veuve de Joseph Basile Létourneau, dont elle avait eu plusieurs enfants. De son second mariage elle eut François Prudent et une fille, aujourd'hui madame Lillois. François Prudent fut baptisé par le Rév. M. Louis Parent, le trente juillet. Sa pieuse mère cultiva avec un grand soin ses premières années. Dès qu'il fut d'âge à commencer son éducation, elle le confia aux bons Frères de la Doctrine chrétienne de Montmagny. Ce fut là, dans l'été de 1855, que M. A. Pelletier, alors directeur du Collège de Ste. Anne, assistant à la distribution des prix, remarqua cet enfant qui semblait se distinguer entre ses petits compagnons par ses succès, sa candeur et sa piété. Il crut devoir conseiller à sa famille de poursuivre son éducation en l'envoyant immédiatement dans un séminaire.

Il entra donc au Collège de Ste. Anne le 7 septembre 1855. Grâce à son application, il compléta son cours d'études en huit ans. Il se distingua toujours entre tous ses compagnons par sa fervente et constante piété, par son amour pour le travail, par sa bonne conduite, et par son grand respect pour ses supérieurs et ses maîtres. Il présageait déjà ce qu'il serait plus tard; on le proposait comme modèle à ceux de son âge. Il ne faut cependant pas s'imaginer qu'il faisait tout par attrait, et que Dieu lui épargnait les petites épreuves qui se rencontrent souvent dans la vie collégiale. Non; il aurait pu faillir à ses devoirs lui aussi, *potuit transgredi*, il a eu ses moments de lutttes et de combats; aucun mortel n'en est exempt. Mais sa volonté, qu'il a eu soin de fortifier par la prière, l'a admirablement bien servi dans la pratique du bien.

Voici ce que nous communiquons sur ses études le supérieur actuel du Séminaire de Ste. Anne de la Pocatière :

“ Le bon et saint Père Cazeau commença son cours d'études au Collège Ste. Anne le 7 septembre 1855 et l'y termina le 7 juillet 1864, après l'avoir suivi d'une manière complète. C'est alors qu'il prit la soutane et fut employé au Collège Ste. Anne comme maître de salle, au cours anglais, dans l'année scolaire 1864-1865 ; c'est-à-dire, pendant un an seulement ; et même pendant cette année il fut absent, pour cause de maladie probablement, depuis novembre jusqu'au mois d'avril. Il alla ensuite continuer sa théologie à Québec.

M. Cazeau, doué de bons talents, a fait de fortes études, elles auraient pu être mêmes brillantes si sa santé ne l'eût obligé à interrompre fréquemment ses classes. Doué d'une forte constitution, il éprouvait sans cesse le besoin d'exercices violents : la vie sédentaire lui était tout-à-fait contraire. Tous ceux qui l'ont connu s'accordent pour rendre le témoignage que c'était un modèle de modestie, d'obéissance, de régularité et de piété.”

Ce ne fut pas un grand sacrifice pour lui que le renoncement au monde. Le dessein de se consacrer à Dieu était arrêté chez lui depuis longtemps. Mgr. l'Archevêque Blanchet avait accepté l'offre de ses services comme missionnaire, lors de son avant-dernier voyage en Canada. Il était donc tout préparé à entrer dans la carrière sacerdotale. Aussi sa vie de séminariste fut-elle un sujet d'édification pour tous ses confrères. Personne parmi eux ne fut plus pieux, plus studieux, plus attaché à la règle, plus discret que notre jeune ami. Sa mémoire sera toujours chère à ses supérieurs, à ses confrères, et aux jeunes élèves du Collège ; et notre souhait le plus ardent est qu'il ait chez ces derniers de nombreux imitateurs.

Nous donnons ci-après le récit de la belle fête de son ordination qui a eu lieu à St. Pierre le 30 septembre 1866, tel que publié dans le *Courrier du Canada* du 3 octobre, ainsi que les touchantes réflexions d'*Un Ami* à l'occasion de sa première messe. Nous ôsons croire que tous les amis nous en sauront gré.

II

SON ORDINATION.

Si je savais écrire comme d'autres savent parler, j'aurais de magnifiques choses à redire à l'occasion de la

Tête religieuse si touchante qui a eu lieu dimanche dernier à St. Pierre, Rivière du Sud. Un jeune lévite, M. P. Cazeau, qui se destine aux missions lointaines, allait recevoir la consécration sacerdotale des mains d'un vénérable archevêque missionnaire, Mgr. F. N. Blanchet, comme lui enfant de cette paroisse. Le jour solennel était attendu avec une vive impatience, et rien de ce qui devait rehausser l'éclat de cette fête religieuse n'avait été oublié. Le zèle, l'infatigable activité du digne et vénéré curé de St. Pierre lui ont fait faire de véritables prodiges. Il n'a pas cru trop faire cependant : car donner un prêtre à l'Eglise de Dieu, c'est une si grande chose !

A sa demande, M. MacBean accorda, avec une courtoisie au-dessus de tout éloge, un train spécial qui amènerait à St. Pierre M. le Supérieur et MM. les Professeurs du Collège de Ste. Anne, ainsi qu'une partie de leurs élèves, et qui les ramènerait le soir. Il n'est pas inutile de dire ici que le trajet se fit avec une admirable précision.

Arrivés à la station de St. Pierre, les MM. de Ste. Anne trouvèrent plus de 100 voitures qui les attendaient. C'était magnifique de voir défiler dans le plus bel ordre cet imposant cortège. De bruyants *hourras* et les fanfares de la musique les accueillirent à leur arrivée au presbytère.

Neuf heures sonnaient et la cérémonie allait commencer. Le corps de musique donna le signal du départ, et Monseigneur se rendit du presbytère à l'église, précédé du peuple et du clergé qui lui formaient un digne et sympathique cortège. L'église, ornée avec un goût exquis, était littéralement encombrée ; on était accouru de toutes parts pour voir l'auguste cérémonie.

Sa Grandeur avait pour prêtre assistant, M. Parent, curé de St. Jean Port-Joli ; pour diacre et sous-diacre d'honneur, MM. Cyprien Tanguay et Alexis Pelletier ; pour diacre et sous-diacre d'office, MM. F. N. Méthot et Achille Vallée. On remarquait encore dans le chœur MM. Hébert, Hamelin, Lagueux, Leclerc, Turgeon, Fournier et Bacon.

Le prédicateur, M. André Pelletier, supérieur du Collège de Ste. Anne, impressionna vivement l'auditoire en déroulant devant lui le sublime idéal de la grandeur de l'homme, réalisé dans celui que l'Eglise élève au sacerdoce de Jésus-Christ. Il fit voir que le prêtre, enrichi de tous les dons divins, vraiment Dieu par participation, est la plus grande force du monde. Puis, s'adressant au

jeune lévite, nouveau Timothée, qui, à l'exemple d'un autre St. Paul, son vénérable archevêque, disait adieu à sa famille, à sa patrie, pour aller consacrer sa vie à la conversion des pauvres infidèles, il lui fit l'application de ces belles paroles de l'Ecriture: *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona!* Oui, c'est bien ici le lieu de dire que la religion catholique a seule le secret de ces fêtes qui font oublier les misères de la vie et qui ravissent jusqu'au ciel.

Le dîner, auquel assistaient plus de soixante convives, prêtres, élèves de Ste. Anne, parents et amis de l'ordinand, fut présidé par Sa Grandeur.

Lorsque l'office de l'après-midi fut terminé, Monseigneur fit la bénédiction du nouveau presbytère. Il adressa en cette circonstance quelques paroles admirables d'à propos, à cette foule immense qui voyait avec regret finir un si beau jour. Il dit que la paroisse de St. Pierre devait se proclamer bienheureuse d'avoir été le témoin d'une de ces solennités qui reflètent un caractère si divin; il rappela que l'ordinand était le douzième prêtre que St. Pierre donnait à l'Eglise; il exhorta les habitants de cette paroisse, catholiques si pleins de foi, à faire tous leurs efforts pour donner une éducation religieuse à leurs enfants; puis enfin, il bénit la foule agenouillée devant lui, lui envoyant de la main, de la voix et du cœur, le salut des évêques: *La paix soit avec vous.*

Chacun se retira vivement ému et profondément édifié, répétant dans son cœur: *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

(A continuer.)

CALENDRIER DU MOIS DE MARS.

CE MOIS EST CONSACRÉ A SAINT JOSEPH.

Ce mois est consacré à honorer saint Joseph, parce que la fête principale du glorieux patriarche se célèbre dans ce mois. Il sert ainsi de préparation et comme d'introduction au beau mois de Marie. De l'époux nous allons à l'épouse: Joseph est en effet la voie pour aller à Marie.

L'image de saint Joseph ornée avec goût de bouquets

et de flambeaux, les cantiques, les prières, la lecture ou la méditation sur le culte du saint, les bonnes œuvres, telles sont les pratiques qui plairont à Saint Joseph. Faites, si vous le pouvez, brûler tous les jours du mois de Mars, au moins, durant la prière du matin et du soir, une lampe ou un cierge devant sa statue ou son tableau. Cet acte de piété généreuse, qui est dans l'esprit de l'Eglise, sera amplement récompensé.

Par décret du 27 avril 1865, Pie IX a accordé 300 jours d'indulgence pour l'exercice, soit public, soit privé, de chaque jour du mois, et une indulgence plénière, un jour du mois, à volonté, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion, et de la prière pour l'Eglise.

1. Samedi.—*Bse. Mathie Nazzari*, V. 2 O., abbesse.

—*Stations de Rome* : Les tertiaires qui visiteront aujourd'hui l'Eglise du Tiers-Ordre et y prieront aux intentions du Souverain Pontife, pourront gagner une indulgence de 10 ans et 10 quarantaines.

☞ Cette même indulgence peut être gagnée aux mêmes conditions tous les autres dimanches et tous les autres jours du carême. (1)

—*Quarante-Heures* : au *Sacré-Cœur*, Montréal.

2. Dimanche.—1er du Carême. *Bse. Agnès de Prague*, V. 2 O.

Jésus-Christ à peine sorti des eaux du Jourdain passa 40 jours au fond d'une grotte naturelle sans boire, ni manger. C'est ainsi qu'il nous précéda dans la voie sainte du Carême ; Il l'accomplit avant nous, afin de faire taire par son exemple tous nos prétextes, tous nos raisonnements, toutes les répugnances de notre mollesse et de notre orgueil. Acceptons la leçon dans toute son étendue.

La pénitence consiste dans la contrition du cœur et la mortification du corps. Si nous ne pouvons remplir tous les jeûnes de précepte, faisons avec humilité, avec une aussi grande pureté d'intention que possible, les œuvres de pénitence qui nous seront indiquées par un confesseur pieux et éclairé. Entrons donc avec résolution dans cette sainte quarantaine, et fécondons-la par nos prières, nos aumônes et nos sacrifices.

(1) Nous n'indiquerons le lieu des Stations, durant ce mois, que les dimanches.

—*Stations de Rome* : La station est dans la Basilique patriarcale de Saint Jean-de-Latran. (Voir le 1er.)

3. Lundi.—*Saint Henri*, époux de Sainte Cunégonde ; ils gardèrent tous deux une chasteté perpétuelle.

4. Mardi.—*Saint Casimir*, roi de Pologne.

Ce saint employa les cilices, le jeûne et les autres austérités pour conserver sa chasteté. Il vécut ainsi de la pureté des anges.

5. Mercredi.—*Saint Jean Joseph de la Croix*, c. 1 O.

Il fut une des gloires du 1er Ordre. Il porta pendant 64 ans le saint habit avec lequel il fit profession, ce qui lui valut le nom populaire de " Père cent pièces."

—*Quatre-Temps.*—Au jeûne du carême, se joint aujourd'hui, ainsi que vendredi et samedi de cette semaine, celui des Quatre-Temps. C'est la saison du printemps qu'il faut consacrer à Dieu en lui en offrant les prémices dans la pénitence. L'Église prie dans ces temps d'une manière toute spéciale pour apaiser la colère de Dieu. Ayons donc un souverain respect pour ces trois jours ; que les violateurs du jeûne, de l'abstinence et de la mortification sachent qu'ils se rendent doublement coupables.

—A Montréal, messe à 7 h. A. M., pour les sœurs du T. O. 300 jours d'indulgence.

6. Jeudi.—*Sainte Colette de Corbie* V. 2 O., et *Sainte Perpétue et Sainte Félicité*, vierges et martyres.

Sainte Colette fut d'abord tertiaire avant d'entrer dans le 2ème Ordre. Elle disait souvent : " Ce que je crains le plus, c'est de passer un jour sans souffrir." Elle se délivra souvent de grands dangers en récitant les litanies des saints. Aimons cette prière et récitons la aussi souvent que possible.

7. Vendredi.—*Sainte Lance et Clous* (Voir le 12 février). Saint François recommandait la prière suivante aux amants de la Passion de N. S. J. C. :

" Seigneur Jésus-Christ, nous vous adorons dans toutes les églises où vous résidez sur la terre, et nous vous bénissons d'avoir racheté le monde par votre sainte Croix."

—*Quatre-Temps.*—(Voir le 5).

Dévotion au S. C. de Jésus : Communion réparatrice. Les membres de la *Confrérie du S. C. de Jésus* et de l'*Apos-*

total de la Prière peuvent aujourd'hui gagner une *indulgence plénière* en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du Saint-Père. La visite d'une église n'est point exigée.

—A Montréal, assemblée du T. O., à 7½ h. P. M., au Gesù. 300 jours d'indulgence.

8. Samedi.—*Saint Jean de Dieu*, fondateur des *Religieux Hospitaliers*.

Saint Félix, Ev Il convertit toute la partie orientale de l'Angleterre. Sa principale vertu a été la douceur et la tranquillité de l'esprit.

—*Quatre-Temps.*—(Voir le 5).

9. Dimanche.—*2me du Carême.*—*Sainte Catherine de Bologne*, abbesse, 2 G.

Elle était si humble et avait un si grand amour pour la sainte pauvreté qu'elle recherchait avec une pieuse avidité les vêtements les plus usés, et les emplois les plus abjects. Son obéissance était admirable; un jour, pour l'éprouver, ses supérieures lui commandèrent de se jeter dans le feu; elle l'eût fait si on ne l'avait rappelée. Son corps se conserve, à Bologne, sans corruption, plusieurs fois il exhala une odeur parfumée.

—*Quarante-Heures.*—A l'église *Saint Patrice*, Montréal.

—*Stations de Rome.*—La station est dans l'église *Sainte Marie in Dominica*, sur le mont *Cœlius*. (Voir le 1er).

—A Montréal, assemblée mensuelle pour les sœurs du T. O., à 2 h. P. M. Elles peuvent gagner une *indulgence plénière* à condition de s'être confessées, d'avoir communiqué et de visiter une église ou un sanctuaire quelconque, et y prier pour le bien de l'Église; plus 300 jours d'indulgence.

10. Lundi.—*Les 40 Martyrs de Sébaste*.

Ce furent 40 soldats qui, dans les premiers temps de l'Église, souffrirent une mort cruelle pour la foi de Jésus-Christ.

11. Mardi.—*Saint Thomas d'Aquin*, de l'Ordre des *dominicains*, surnommé *l'Ange de l'école*, à cause de sa science profonde et de sa grande sainteté.

—*Sainte Françoise Romaine*, une des gloires du *Tiers-Ordre*. Engagée dans le T. O. du vivant de son mari, elle en remplit fidèlement toutes les obligations, ses œuvres de piété et de miséricorde ne nuisaient jamais à ses

devoirs d'épouse et de mère. Elle avait coutume de dire qu'une femme devait interrompre tous ses exercices de dévotion, pour remplir les devoirs de son état.

12. Mercredi.—*Saint Grégoire le Grand*, pape et docteur de l'Église. Pour fuir toute dignité, il se cacha, mais une colonne de feu révéla sa retraite et lui fit connaître la volonté de Dieu. Demandons-lui l'amour de l'humilité.

13. Jeudi.—*B. Roger de Todi*, disciple de saint François; il fut illustre par son esprit d'abnégation; ce fut à lui que le Séraphique Père confia la direction spirituelle de sainte Claire et de ses vierges.

—*B. Henri*, roi de Danemark, du T. O.

14. Vendredi.—*Le saint Suaire*. (Voir le 12 février).

—*B. Pierre de Tréja*, prêtre, C. 1 O.

—*Translation de Saint Bonaventure*.

Ce grand saint du 1er Ordre, fut surnommé le *docteur séraphique* à cause de la suavité de ses prédications.

—A Montréal, assemblée du T. O., à 7½ h. P. M. 300 jours d'indulgence.

15. Samedi.—*Commém. des Saints dont les corps ou les reliques reposent dans les églises des trois Ordres*.

Oraison de l'office du jour.—“ Augmentez en nous, Seigneur, la foi en la résurrection, vous qui opérez des prodiges par les reliques de vos saints; et rendez-nous un jour participants de cette gloire immortelle dont nous vénérons les gages dans leurs cendres.”

—*Quarantz-Heures*.—A l'église *Saint Joseph*, Montréal.

16. Dimanche.—*Le 3me du Carême*.—*B. Pierre de Sienne*, C. 3 O. Il fut un pauvre ouvrier, un parfait chrétien et un citoyen modèle; il sût au moyen du Tiers-Ordre sanctifier son travail de chaque jour à un tel degré que l'Église le compte parmi les bienheureux du ciel.

—*Stations de Rome*.—La station est dans la Basilique de saint Laurent-hors-les-murs. (Voir le 1er).

—A Montréal, assemblée des novices pour les sœurs du T. O., 2 h. P. M. 300 jours d'indulgence.

17. Lundi.—*Saint Patrice*, apôtre et patron de l'Irlande.

Nous devons voir en saint Patrice un des plus insignes monuments de la miséricorde divine. Il fut le père d'une nation féconde en saints. Sa vie si pure, si mortifiée, si pleine de bonnes œuvres lui a procuré une abondante

moisson, la plus belle récompense que puisse désirer un apôtre : la fidélité inébranlable de tout un peuple à la foi chrétienne, malgré les plus horribles persécutions.

Priez, ô Patrice, pour l'Île sainte dont vous êtes le patron et le sauveur, et qui vous honore d'un culte si fervent.

18. Mardi.—*B. Salvator de Hortis*, C. 1 O.

Le nombre de miracles qu'il a opérés est prodigieux. Les auteurs assurent que le nombre en dépasse un million. Une fois, il guérit, avec le signe de la croix, deux mille malades rassemblés autour du couvent. On l'invoque contre les fièvres.

19. Mercredi.—*Saint Joseph, Patron de l'Église universelle.*

Le culte envers Saint Joseph est un puissant moyen de salut. J.-C. qui pendant sa vie mortelle lui rendait le respect et l'obéissance qu'un fils doit à son père, lui a conservé dans le ciel ses sublimes prérogatives. Tous les chrétiens, et surtout les tertiaires, doivent l'aimer et le prier. Sa grande humilité, son angélique pureté, sa douceur, sa bonté, toutes les vertus se trouvent en lui dans un degré parfait, il est le modèle le plus saint après Jésus et Marie. Il mourût entre les bras de son fils Jésus et de son épouse, la Sainte Vierge. O la douce mort ! Voulez-vous mourir comme lui ? Vivez comme lui.

La prière à Saint Joseph que doivent spécialement aimer les tertiaires, est celle de réciter 7 *pater*, 7 *ave* et 7 *gloria Patri* en l'honneur des 7 douleurs et des 7 allégresses de S. Joseph ; cette dévotion fut révélée par le Saint lui-même à deux religieux franciscains qu'il avait sauvés d'un naufrage.

—*Absolution générale.*—Les tertiaires pourront recevoir aujourd'hui l'absolution générale à 7½ h. P.M., dans l'église du T. O., et gagneront l'indulgence plénière qui y est attachée, pourvu qu'ils se soient confessés, qu'ils aient communiqué et qu'ils fassent une prière à l'intention du Souverain Pontife ; plus 300 jours d'indulgence.

—Il y a aujourd'hui une indulgence plénière, aux conditions ordinaires : confession, communion et prière aux intentions du S. P. pour les associés du *Culte perpétuel de S. Joseph*, et pour ceux de l'*Apostolat de la Prière*.

20. Jeudi.—*B. Jean de Parme*, C. 1 O., 7ème. gén. de l'Ordre.

—*Saint Joachim*, père de la Sainte Vierge.

Il faisait 3 parts de ses revenus : il donnait la 1^{ère} à l'Eglise ; la 2^{ème} aux pauvres ; et il gardait la 3^{ème} pour sa famille. Demandons-lui l'esprit de charité.

21. Vendredi.—*Les cinq plaies de N. S.* (Voir le 12 février.)

—*Saint Benoît*, abbé.—Il se retira à l'âge de 14 ans dans le désert où pour triompher des passions impures il se roulait dans les épines et les buissons.

Un jour Saint François voulût l'imiter, mais les épines se changèrent en roses. On conserve encore de ces roses à Rome.

—A Montréal, assemblée du T. O., à 7½ h. P.M. 300 jours d'indulgence.

22. Samedi.—*Saint Bienvenu*, Ev. 1 O.

Il gouverna avec une grande sagesse l'Eglise d'Osimo ; il mourut dans sa cathédrale sur la terre nue, à l'exemple de Saint François.

23. Dimanche.—*Le 4^{me} du Carême.*—*Solennité de Saint Joseph.*

—*Stations de Rome.*—La station est dans la Basilique de Sainte-Croix-en Jérusalem. L'indulgence de ce jour est de 15 ans et 15 quarantaines, aux conditions ordinaires. (Voir le 1^{er}.)

—*Quarante-Heures.*—A l'église Saint Jacques, à Montréal.

24. Lundi.—*Saint Gabriel Archange.*

Cette fête fut d'abord établie dans l'Ordre des franciscains, plus tard elle fut étendue à l'Eglise universelle.

—A Montréal, assemblée générale du Discrétore, à 8 h. P. M. 300 jours d'indulgence.

25. Mardi.—L'ANNONCIATION, *fête d'obligation.*

Marie devient aujourd'hui mère de Dieu. Ce mystère est la source de notre bonheur, comme il est celle des grandeurs de Marie. Méditons les paroles sublimes de l'*Ave Maria*. Heureuses les âmes à qui l'Esprit-Saint en donne l'intelligence, heureuses celles qui ne se lassent point de redire, avec une foi vive et une tendre piété, cette divine prière de l'archange Gabriel.

C'est en l'honneur de ce mystère que St. Bonaventure établit dans le 1^{er} Ordre la pratique de l'*Angelus* qui s'est depuis répandue dans toute l'Eglise.

—Il y a aujourd'hui une *indulgence plénière*, aux conditions ordinaires, pour les *congrégationistes de la Sainte Vierge* et pour les associés de l'*Apostolat de la Prière*.

26. Mercredi.—*B. Rizzier de la Muccia, c. 1 O.*

Ce saint fut affligé des plus terribles tentations qui le firent cruellement souffrir, il en fut délivré par Saint François après beaucoup de prières, de jeûnes et d'austérités. Il est invoqué contre les fièvres.

27. Jeudi.—*B. Pèrigrin, C. 1 O.*

Fils d'un noble seigneur, il resta toute sa vie, par obéissance, frère lai. Son corps après 400 ans fut trouvé sans corruption. On invoque ce saint contre les maux de dents.

28. Vendredi.—*Du Précieux Sang. (Voir le 12 février.*

—*B. Marc de Monte-Gallo, C. 1 O.*

—A Montréal, assemblée mensuelle, messe à 6 h. A.M., communion de règle; réunion à 7½ h. P.M. Outre celles des stations, les tertiaires qui, s'étant confessées et ayant communiqué, visiteront une église ou un sanctuaire quelconque et y prieront pour le bien de l'Église, pourront gagner une *indulgence plénière*; plus 300 jours d'*indulgence*.

29. Samedi.—*Bienheureuse Paule Gambarà, v. 3. O.*

Cette sainte tertiaire peut être considérée comme la modèle des épouses et des mères chrétiennes. Elle couvrit, un jour, de ses propres vêtements un pauvre qui marchait demi-nu par un hiver rigoureux. Un autre jour, le pain qu'elle portait aux pauvres se changea en roses pour échapper aux perquisitions de son mari. Son amour pour la Passion et pour la Ste. Vierge fut remarquable. Demandons-lui une grande charité pour les pauvres.

30. Dimanche.—*De la Passion.*

—*Be. Angèle de Foligno, Ve. du T. O.*

L'Église commence aujourd'hui à s'occuper spécialement des souffrances du Rédempteur. L'histoire de la Passion du Fils de Dieu nous fournira plus d'une leçon sur les tristes secrets du cœur humain et de ses passions. Ce qui s'est passé à Jérusalem et au Calvaire se renouvelle tous les jours dans le cœur de l'homme pécheur.

Pleurons sur les douleurs de notre victime, nous dont les fautes ont rendu nécessaire un tel sacrifice.

—*Stations de Rome.*—La station est dans la Basilique de Saint Pierre. (Voir le 1er).

31. Lundi.—*B. Marc de Bologne, C. 1 O.*

Ce saint fut un parfait modèle d'oraison, de renoncement et de régularité ; il fut surtout un grand zéléteur de la Règle de Saint François. Il méditait souvent ces paroles de Saint Vincent Ferrier : "Celui qui l'observe fidèlement (la règle de Saint François) est déjà un saint, et lorsqu'il viendra à mourir il pourra être canonisé." Demandons-lui une grande fidélité à observer notre sainte Règle du T. O.

Bulletin de la dévotion au Sacré-Cœur.

COMMUNION RÉPARATRICE.

Honorer le Sacré-Cœur de Jésus dans le très saint Sacrement de l'autel, réparer les outrages dont l'y abreuve sans cesse l'oubli et la malice des hommes, tel fut le double but de l'*Œuvre de la Communion réparatrice*. Elle fut organisée en 1861, à Avignon, dans l'église des PP. Jésuites, par le P. Drevon, elle a été approuvée par le Saint-Siège, et enrichie de nombreuses indulgences. Elle est maintenant répandue dans tout l'univers catholique.

Le premier vendredi du mois, jour où se fait la *Communion réparatrice*, peut à bon droit s'appeler le jour de prédilection du Cœur de Jésus. Quand le divin Sauveur dévoilait à la Bienheureuse Marguerite Marie les richesses de son Sacré-Cœur, il choisissait spécialement le vendredi.

Il demanda que la fête du Sacré-Cœur fut instituée le vendredi qui suit l'Octave de la Fête-Dieu.

Célébrons donc avec ferveur le premier vendredi de chaque mois : allons à la messe, approchons avec ferveur de la Sainte Table, consacrons-nous au Sacré-Cœur et demandons-lui pardon pour nos fautes et pour toutes les injures que lui font les hommes ingrats. Cette dévotion est extrêmement agréable à Jésus, et elle attire de son divin Cœur les plus abondantes bénédictions.

Promesse de Notre Seigneur.—*Dans l'excès de la miséricorde de mon cœur, je te promets, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communiqueront les Premiers Vendredis, neuf mois de suite, la grâce de la pénitence finale, et qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements ; et mon cœur se rendra leur asile assuré à cette heure dernière. (1)*

(1). Promesses à la Bse. Marguerite-Marie.

RAPPORT

DE MME. LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL DES ZÉLATRICES,
A TROIS RIVIÈRES. (1)

L'Apostolat de la Prière a été établi aux Trois-Rivières dans le cours de l'année 1876. Depuis cette date cependant, jusqu'à la fin de l'année 1881, l'Apostolat ne compta ici que des Associés au premier Degré.

Au mois de décembre 1881, cette dévotion prit un nouvel essor, grâce au zèle éclairé et aux efforts persévérants de M. l'abbé F.-X. Cloutier, alors nommé Directeur local. Un Conseil de Zélatrices fut organisé et régulièrement constitué, suivant les dispositions du *Manuel de l'Apostolat*. Ce Conseil comprend 34 membres, dont 4 Officières, 6 Conseillères, et 24 Zélatrices proprement dites, lesquelles ont pour les aider dans l'accomplissement de leur tâche, l'appui et le concours de 300 sous-Zélatrices. Il y a réunion du Conseil tous les mois, et assemblée générale des Zélatrices et sous-Zélatrices tous les trois mois.

Depuis l'organisation régulière de la sainte Ligne, le nombre des Associés s'est rapidement et considérablement accru. Sur 6,500 communians que renferme la paroisse de l'Immaculée-Conception des Trois-Rivières, l'Apostolat compte actuellement, pour le premier Degré, 5,000 Associés; pour le second, 3,000; et pour le troisième, 1,200. Ces chiffres sont consolants, quand on se rappelle surtout que ce développement de l'Œuvre s'est opéré dans l'espace de deux ans seulement, et cela sans nuire aucunement aux autres nombreuses associations de piété et de bienfaisance existant dans la localité.

Ce qui contribue beaucoup au succès de l'Apostolat, ce sont les offices solennels et publics qui servent pour ainsi dire d'organes à la dévotion. Ces offices sont ceux des Confréries du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint et Immaculé Cœur de Marie, confréries canoniquement érigées dans la cathédrale des Trois-Rivières; ils ont lieu tous deux une fois par mois: l'un le second dimanche, l'autre le quatrième. Ils consistent en une instruction, précédée et suivie de prières spéciales, et en un salut solennel, accompagné de musique et de chant. Ces offices, ayant lieu à sept heures du soir, attirent toujours une foule

(1) Ce rapport a paru dans le *Messager du Cœur de Jésus*.

nombreuse, et revêtent un caractère bien marqué de piété et de recueillement; la prière et le chant sacré ont, en effet, un charme tout particulier, quand ils succèdent ainsi aux bruits du jour, et qu'ils dominent le silence de la nuit.

Un autre exercice, qui est aussi une partie importante et même la plus substantielle de la vie de l'Apostolat, au moins dans son troisième Degré, est celui du premier vendredi du mois. Cet exercice fournit l'occasion d'une démonstration des plus imposantes et des plus consolantes à la fois. Chacun des Associés se fait gloire de porter ostensiblement sur sa poitrine le scapulaire du Sacré Cœur, et c'est ainsi qu'il s'approche avec confiance et avec amour du banquet eucharistique. On compte une moyenne de 800 communions chaque premier vendredi du mois, dans la paroisse des Trois-Rivières. Pour relever encore cette cérémonie, déjà si imposante par elle-même, on publie les intentions du mois, on accompagne le saint sacrifice de la messe de chant et de musique, et l'on donne à la suite la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Les fêtes patronales de l'Association, qui sont celles du Sacré Cœur de Jésus et de l'Immaculée Conception, sont aussi chômées avec éclat, et fournissent aux fidèles un grand sujet d'édification.

Pour assurer davantage la célébration de ces fêtes et de ces offices, on a jugé bon de former un chœur de musiciens et de musiciennes, qui se nomme le Chœur de l'Apostolat, et sur les services duquel l'Association peut compter sûrement. Ce chœur, composé d'au-delà de 30 membres, est toujours heureux de se mettre à la disposition du maître de chapelle de la cathédrale, et contribue, pour une large part, à la gloire du Cœur de Jésus.

Un autre moyen aussi très efficace que le Conseil a pris pour soutenir la ferveur des Associés et assurer les progrès de la dévotion, a été de faire l'achat de deux magnifiques statues, l'une du sacré Cœur de Jésus et l'autre du saint Cœur de MARIE, qu'il a fait placer dans la cathédrale, près de l'autel des deux Confréries, auxquelles est rattaché l'Apostolat. Ces statues sont hautes de 8 pieds, et coûtent, y compris les frais d'installation et de décoration, la somme de 3,500 francs.

C'est la caisse de l'Association qui subvient à ces dépenses, et qui pourvoit de même à tous les frais d'admi-

nistration. En outre, cette caisse, libéralement subventionnée par la charité des membres, a permis au Conseil de se procurer un certain nombre d'opuscules de propagande, qu'il distribue gratuitement, surtout les deux *Messagers* propres à l'Œuvre, celui du Cœur de Jésus, reçu à 35 exemplaires, et celui du Cœur de MARIE, dont les abonnements se montent aujourd'hui au nombre de 120. C'est là un contre-poids déjà sérieux fait aux mauvaises lectures, et un aide puissant donné aux travaux apostoliques des Zélateurs et des Zélatrices. Le Conseil espère même qu'avant longtemps il sera en mesure de donner un grand développement à cette partie de l'Œuvre, et que, de concert avec l'Association de Saint-François de Sales, il pourra opposer par là une forte digue au torrent dévastateur des productions malsaines de la littérature de nos jours.

Le Conseil de l'Apostolat tend encore à étendre son action salutaire en se rattachant, par le lien de l'agrégation, les diverses Confréries et Associations de bienfaisance et de charité qui existent dans la ville. Ces Œuvres ainsi agrégées à l'Apostolat reçoivent une nouvelle vie, et produisent des fruits plus abondants, à la gloire de Dieu et pour le plus grand bien des âmes.

Un grand nombre de faveurs, soit spirituelles, soit temporelles, ont déjà été obtenues dans cette paroisse par la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Malades soulagés et guéris, succès assuré à des affaires importantes, conversions nombreuses et frappantes, œuvres spirituelles fortement soutenues : voilà autant de traits de la miséricorde divine manifestée à l'égard des Associés de l'Apostolat, et autant d'encouragements qu'il a plu au Cœur aimant de notre divin Sauveur de donner à leurs supplications, à leur piété et à leur zèle. Que le ciel en soit béni, et puisse une Œuvre aussi consolante continuer de prospérer comme elle a fait jusqu'à ce jour!

Pour la présidente du Conseil,

La secrétaire, HERMINE QUESNEL-MARTEL.

N.B.—Nous prions instamment les conseils des zélatrices de nous faire parvenir des détails sur leur œuvre : sa fondation, ses bonnes œuvres, ses dévotions, le nombre des associés, etc., pour servir à l'édification commune.

CHRONIQUE.

NOUVELLES FRANCISCAINES.

Notre père directeur.—La mort qui nous a enlevé notre regretté père directeur, le Rév. Père Cazeau, à plongé notre fraternité, à Montréal, dans un deuil profond. Ses vertus, ses bienfaits, sa bonté, son attachement à notre Ordre, nous le rendront à jamais cher. Mais, s'il était quelque chose que Mgr. de Montréal pût faire pour nous consoler, c'était bien le choix qu'il a fait de son successeur. Nous avons retrouvé notre père directeur dans le révérend père Lory, S.J. Personne mieux que lui ne pouvait continuer l'œuvre du Tiers-Ordre, si bien dirigé par son prédécesseur.

Le Rév. Père Lory est maintenant directeur des frères et des sœurs du Tiers-Ordre, à Montréal.

Biographie du Rév. Père Cazeau.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette biographie, elle devra être conservée comme précieux souvenir par les tertiaires et par tous ceux qui ont connu le Rév. Père Cazeau.

Culte de la Sainte Eucharistie.—Dans le diocèse de Saint-Gall, Suisse, il y a huit couvents de religieuses tertiaires de saint François, vouées au culte perpétuel de la Sainte Eucharistie. Cette dévotion de notre Séraphique Père est fidèlement gardée dans ses Ordres, elle est un des plus précieux héritages qu'il a légué à ses enfants.

Sœurs du Tiers-Ordre.—Mgr. l'Evêque de *Saint Brieux et de Tréguier*, France, dans une circulaire à son clergé, rend compte du bien que font les sœurs du Tiers-Ordre dans son diocèse. D'après la lettre de ce prélat la décoration de l'église paroissiale et des chapelles, les soins aux malades, l'assistance des mourants et surtout le catéchisme aux enfants; aucune de ces œuvres de charité chrétienne ne leur est étrangère : " Dans nos visites aux malades " dit-il, " soit de jour, soit de nuit, nous trouvons toujours à leur chevet une *bonne sœur tertiaire*, la *Religieuse de la maison* selon la charmante appellation bretonne. Elle demeure là, négligeant ses propres affaires, jusqu'à la fin. C'est elle qui supplée à l'inexpérience des gens de la maison, place le crucifix, les cierges bénis, le rameau béni, l'eau sainte, la nappe blanche pour les derniers sacrements et le Saint Viatique, c'est encore elle

qui prend soin d'ensevelir, celle que la mort vient d'enlever aux siens, elle préside à la *veillée du mort* et ne quitte la maison que pour aller réciter le *chapelet des trépassés*."

Oh! que de bien le Tiers-Ordre peut faire dans une paroisse! Quel auxiliaire pour un curé!

Béatification.— Deux causes de béatification viennent de faire un nouveau pas. La première est celle du Vénérable Benoit Bacci, prêtre, Mineur Observantin, mort à Prato, en 1658. Une congrégation préparatoire à l'approbation des vertus héroïques de ce serviteur de Dieu a été tenue chez son Eminence le cardinal Martinelli, ponce de la cause.

La seconde est celle du Vénérable Joseph Cottolengo, chanoine de Turin, si justement appelé le saint Vincent de Paul italien. Ce saint chanoine fonda la *piccola casa*, refuge où 3,000 pauvres recevaient divers secours matériels et spirituels. Un de ses principes était de faire admettre dans le Tiers-Ordre tous ceux qui se présentaient à la *piccola casa*. Aujourd'hui tous les membres des diverses communautés qui dirigent cet établissement appartiennent au Tiers-Ordre. Le procès de l'Ordinaire est terminé et au mois de janvier dernier le cardinal Alimorda, archevêque de Turin, tertiaire lui aussi, a transmis les pièces à la S. C. des Rites.

Illustres clarisses.— Nous apprenons avec bonheur que Mme. la marquise de Pimodan, née de la Chevasnerie, veuve du général, et Mme. la baronne Desson de Saint-Aignan, née de Couessin, sont entrées le 14 novembre chez les Clarisses Colettines d'Alençon. Les deux nobles postulantes ont reçu le voile des mains de Mgr. l'Evêque de Séez. Le sermon fut prêché par le P. Bénigne, ex-provincial des Franciscains-Récollets. La première était veuve du général Georges de Pimodan qui mourut glorieusement à Castelfidardo. Ce généreux ami de Lamoricière fut pleuré, béni et glorifié par des millions de catholiques. Pie IX fit graver en son honneur sur le fronton de l'église Saint-Louis-des-Français, à Rome, ces mots: *magnæ animæ prodigum*. En apprenant la nouvelle de sa mort, l'humble postulante d'aujourd'hui, désolée, mais non abattue, semblable aux héroïnes romaines, prit son jeune enfant dans ses bras, et l'élevant vers le ciel, elle dit: " Eh bien! toi aussi, tu seras soldat du Pape! "

Missions en Chine.—Deux lettres de Vicaires apostoliques franciscains constatent les plus beaux succès pour la religion en Chine. Dans la première, Mgr. Moccagatta annonce la fin de la persécution dans la partie méridionale de son Vicariat de Chan-Si, les oratoires s'y multiplient et le nombre des catéchistes devient insuffisant. On craint néanmoins que l'expédition de la France au Tonkin n'arrête cet heureux mouvement.

NOUVELLES DIVERSES.

Statistiques religieuses du globe.—Le *Messenger du S. C. de Jésus*, de janvier dernier, contient un article remarquable du regretté père Ramière sur l'*Etablissement du règne de Dieu sur la terre*. Le savant religieux y donne les détails suivants sur la catholicité : Il y a dans le monde entier 212,100,000 catholiques répartis comme suit : 150,000,000 en Europe ; 3,600,000, en Asie ; 1,500,000, en Afrique ; 50,000,000, en Amérique ; 7,000,000, en Océanie. Le reste de la population du globe se divise en 123,800,000 hérétiques ; 83,810,000 schismatiques ; 6,885,500 israélites ; 200,000,000 musulmans ; 162,014,000 brahmanistes ; 7,000,000 bouddhistes ; 370,000,000 bouddhistes et Confucianistes ; 35,900,000 bouddhistes et shintoïstes ; 238,500,000 païens et inconnus.

Ce tableau doit nous porter à prier ardemment pour la propagation de la foi.

Bréviaire chaldéen.—Les prêtres chaldéens ne pouvaient jusqu'à présent réciter l'office divin que lorsqu'ils avaient le bonheur d'être à proximité d'une église qui possédait un bréviaire et ces églises étaient rares. Un lazariste, M. Bedjan, après avoir parcouru les bibliothèques de Rome, Paris et de Londres vient de publier un bréviaire chaldéen. Il a réuni une collection de livres chaldéens qui se compose : 1o. le *Khoudra*, comprenant les offices des dimanches, des rogations et du carême ; 2o. le *Keschlsoul*, les offices des fêtes ; 3o. le *Guezza catholique*, offices des fêtes ; 4o. le *Mimra*, leçons et prières pour les rogations ; 5o. le *Dekdèm-Vedvatar*, ou diurnal ; et 6o. les *Mezmouris*, ou les psaumes. Le nouveau bréviaire sera composé : 1o. du commun ; 2o. du propre du temps ; 3o. du propre des saints suivant les parties de l'année. Ce livre hautement approuvé par l'autorité, servira aux missions de Perse, du Kurdistan, de la Mésopotamie et de la Turquie.

Congrès des Œuvres Eucharistiques.—Ce congrès aura lieu cette année à Toulouse sous le patronage de Mgr. le cardinal Desprez.

Restitution en Allemagne.—Le gouvernement prussien vient de rétablir les subsides de l'État pour les diocèses de Culm, d'Emeland, de Hildesheim et de Munster où Mgr. Brinkmann, un saint vieillard, a été rappelé. De nouveaux évêques reconnus par l'état ont été nommés aux diocèses de Breslau, Fulda, Paderborn, Osnabruck et Trèves. Lunbourg vient d'être délivré par le retour de Mgr. Blum. Il ne reste plus en exil que NN. SS. les évêques de Cologne et de Posen. Encore un triomphe de l'Eglise.

Culte public.—La S. C. des Rites a récemment approuvé le culte immémorial rendu à Saint Séverin Boèce, l'illustre philosophe et martyr, ministre du roi arien Théodoric, qui le fit cruellement flageller et décapiter en l'année 525. Son corps et son culte s'étaient conservés à Pavie. Le Saint-Siège rend ainsi hommage au philosophe chrétien, l'un des génies les plus remarquables de l'humanité, et répond aux critiques modernes qui prétendaient faire un honnête païen de ce savant qui fut une des plus pures gloires de l'Eglise.

REVUE DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES.

Canada.—Le *Courrier du Canada*, du 15 févri ;, contient un excellent article intitulé : *Le clergé colonisateur*. “ Dès l'origine,” dit-il, “ le clergé s'est mis à la tête de la colonie : il a exploré le pays dans toutes les directions ; et, tout en préparant les succès des colons, il a travaillé à l'amélioration morale des indigènes, autant que l'ont permis les rivalités des Européens.

“ Les prêtres séculiers, secondés souvent par les Récollets et par les Jésuites, ont dirigé toutes les entreprises de défrichement ; ils ont présidé à la création des villages, en joignant à leur fonction principale celles du législateur, du juge, de l'architecte, du médecin.

“ Au milieu des souffrances provenant de la guerre, des épidémies, des famines des désordres atmosphériques, puis de l'abandon de la mère-patrie, les Clercs ont cons-

tamment soutenu les courages et conservé l'esprit national.

“ Quand sont venus de meilleurs jours, sous la domination britannique, ce sont encore les Clercs qui ont lié indissolublement à la langue française l'enseignement de la Religion, ainsi que la culture des arts, des sciences et des lettres. Si les voyageurs français trouvent aujourd'hui, hors d'Europe, une province qui leur rappelle la patrie, ils doivent cette satisfaction au dévouement des Clercs catholiques du Canada, et à la solide organisation des familles qui fournirent les premiers colons.

“ Parmi les Indigènes américains, ceux qui ont atteint de nos jours, le plus haut degré de moralité, sont sans contredit ceux qui appartiennent aux races évangélisées dans le bassin du Saint-Laurent, par le clergé franco-canadien. On peut aisément les observer, près des rives de ce fleuve, quand ils viennent périodiquement remplir leur devoir pascal. Les Anglo-Saxons ont toujours exclu les sauvages indigènes des territoires qu'ils ont colonisés. Les Français, à l'époque où ils créaient des colonies prospères, donnaient, sous ce rapport, des exemples qu'on ne retrouve guère aujourd'hui. Le partage forcé des héritages, en détruisant cette aptitude dans la race française, a fait un tort irréparable à l'humanité.

“ Honneur donc à notre clergé : c'est à lui que le Canada doit d'être ce qu'il est aujourd'hui.”

Ce mouvement se perpétue de nos jours, il trouve dans la colonisation le même élément. Les apôtres de la colonisation, les vaillants et dévoués champions du Nord se recrutent dans le clergé. Il suffit de mentionner les noms de M. le curé Labelle, des Pères Lacombe et Lacasse, O. M. I. et des Pères Jésuites.

L'épiscopat canadien, fidèle à ses traditions s'est mis à la tête de cette œuvre chrétienne et patriotique. Il n'y a pas un diocèse qui n'ait sa société de colonisation à laquelle sont attachés de grands avantages spirituels. Celle du diocèse de Montréal s'est déjà distinguée par ses travaux et par ses résultats. C'est une société à laquelle tous les canadiens-français surtout devraient appartenir puisqu'elle existe pour eux, pour perpétuer et propager leur religion, leurs institutions, leur langue et leur influence nationale.

Etats-Unis.— L'évènement religieux qui préoccupe le plus les catholiques des Etats-Unis est la tenue du pro-

chain concile de Baltimore. Parmi ceux qui ont séjourné à Rome à ce sujet sont LL. G^C. Mgr. Gibbons, archevêque de Baltimore, et Mgr. Jehan, métropolitain de Chicago. Ils ont, d'après des nouvelles venues de Rome, fixé, d'accord avec la S. Congrégation, les sujets suivants parmi les travaux du futur concile :

1o. Organisation des séminaires sur la base des dispositions du concile de Trente ;

2o. Etablissement d'écoles paroissiales, pour l'instruction religieuse à tous les degrés ;

3o. Choix de commissions spéciales pour la gestion des biens ecclésiastiques ;

4o. Nomination des curés sur la base du système français, moins naturellement le concours de l'Etat ;

5o. Législation sur les mariages religieux, avec règles fixes et précises pour les cas de mariages mixtes ou d'empêchement d'autre nature.

Ces sujets sont d'une importance qui n'échappera à personne. Ces matières réglées, les Etats-Unis marcheront rapidement vers un progrès religieux et disciplinaire qui avant longtemps les fera sortir de l'état de mission.

SAINTETE DE LA REGLE

DONNÉE PAR SAINT FRANÇOIS AU TIERS-ORDRE DE LA
PÉNITENCE.

Toutes les Règles des différents Tiers-Ordres sont saintes : elles ne contiennent que des maximes divines ; elles ont fait et font encore aujourd'hui des saints et conduisent avec assurance à la sainteté ceux qui s'en rendent les fidèles observateurs. Je ne prétends pas diminuer en rien le mérite de chacune de ces Règles ; mais on peut dire avec justice de celle de saint François qu'elle a quelque chose de particulier qui la distingue des autres.

1o De toutes les Règles des Tertiaires, elle est la plus ancienne et elle a été écrite par le patriarche et fondateur de l'ordre des Frères-Mineurs. Elle est donc sainte en raison de son auteur.

2o Elle n'est pas seulement sainte à raison de l'excellence des maximes toutes divines et évangéliques qu'elle renferme ; mais ce qui est encore plus admirable, c'est qu'elle conduit avec assurance ses fidèles observateurs dans les voies d'une sainteté toute séraphique. Elle a

donné à l'Église trente saints canonisés solennellement, et vingt-quatre bienheureux dont le culte a été approuvé par le Saint-Siège. Elle est si sainte, que Denis le Chartreux, qui l'a commentée, la définit un moyen assuré pour ceux qui la professent de parvenir à la sainteté. " Cette Règle de vie, dit-il, donnée par saint François, conduit directement au salut : elle dirige saintement les actes de la vie humaine, elle enseigne la voie de la justice."

Nicolas IV assure dans la Bulle qu'il a donnée pour approuver cette Règle, qu'elle prescrit aux Tertiaires la conduite qu'ils doivent tenir, dans leurs paroles et dans leurs actions, pour s'élever jusqu'à la perfection.

30 Cette Règle est sainte à raison de la fin qu'elle propose. Un jeune homme, demandant au Sauveur du monde une voie infailible pour arriver à la gloire, en reçut cette courte réponse : *Si vous voulez arriver à la vie éternelle, observez les commandements* (1). La Règle du Tiers-Ordre n'est établie que pour donner à ceux qui en font profession un moyen de les observer, et elle est entièrement fondée sur les commandements. Dans l'acte de sa profession, le Tertiaire fait une promesse solennelle de les garder inviolablement, et même il s'oblige à se soumettre à la pénitence qui lui sera imposée pour les avoir transgressés. Il est donc vrai de dire que cette Règle est sainte à raison de l'éminence de la fin qu'elle nous propose.

40 Elle est sainte à cause des rapports que nous y découvrons avec la loi éternelle. Les Règles qui régissent les actions des hommes, nous dit saint Thomas d'Aquin, *ne sont justes qu'autant qu'elle participent à la loi éternelle*. En effet, si cette loi est sainte par excellence et la règle de toute sainteté, pourquoi ne dirons-nous pas que la Règle du Tiers-Ordre est sainte et qu'elle en est une participation, puisque ses maximes dirigent si parfaitement l'homme, que, s'il est assez heureux pour les suivre, elles lui feront pratiquer les vertus chrétiennes à un degré héroïque et le conduiront certainement au bonheur du ciel.

Or, les vertus chrétiennes sont de deux sortes, à savoir : les vertus morales, autrement appelées cardinales, et les vertus théologiques. Les premières dirigent l'homme et lui facilitent les moyens de régler sa conduite d'après

(1) Si vis ad vitam ingredi serva mandata. Matth. xix.

les lumières de la raison, et les secondes l'obligent à vivre en bon chrétien. La Règle du Tiers-Ordre de saint François peut se définir un abrégé de toutes ces vertus, à cause des rapports singuliers qu'elle a avec la loi éternelle.

Pour ce qui regarde les vertus morales, Denis le Chartreux l'appelle une Règle qui instruit parfaitement ceux qui la professent de la manière qu'ils doivent tenir pour vivre et converser convenablement dans le monde. *In regula traditur forma ordinatissime vivendi et conversandi.* Et la raison qu'il en donne, c'est qu'elle règle tous les actes de la vie humaine, et qu'elle enseigne la véritable voie de la justice. *Salubriter regit actus vitæ humanæ, et viam justitiæ docet.* Pour s'en convaincre, il suffit d'en examiner les principaux points.

Elle inspire aux Tertiaires la prudence, dont le propre est de prévoir les choses de loin, en leur ordonnant de disposer de leurs biens après leur réception, par un testament juste, pieux et chrétien. La raison de cette prescription est que, s'ils venaient à être surpris par la mort sans y avoir pourvu, leur négligence ne pût être cause de procès et de divisions entre leurs proches.

Elle les anime à la force en leur persuadant la persévérance dans cet état, sans qu'il leur soit libre de l'abandonner pour reprendre l'esprit du siècle : ce qui, au sentiment de Denis le Chartreux, serait une espèce d'apostasie et d'abandon d'une vie religieuse, pour reprendre celle d'un monde corrompu. *Apostasiæ species, atque de vita religiosa ad vitam reverti mundanam.*

Elle les porte à la tempérance, indirectement en leur défendant les théâtres, les festins et les autres assemblées de cette nature : directement en leur ordonnant des jeûnes et des abstinences particulières.

Mais surtout elle leur recommande la justice en les obligeant à la restitution du bien d'autrui, avant même leur réception. Celui qui le retient injustement et qui n'est pas dans la résolution de le rendre lorsqu'il en a le pouvoir, vit dans un continuel état de péché mortel. Il sape la justice par ses fondements les plus solides puisqu'elle consiste essentiellement dans une volonté ferme et constante de rendre à chacun ce qui lui appartient.

Elle intimide les Tertiaires par la crainte, s'ils ne se laissent charmer par les douceurs de l'amour divin, en déclarant que si leur vie n'est pas d'accord avec leur état on les doit retrancher comme des membres pourris,

de crainte que leur conduite déréglée ne soit une peste qui infecte le troupeau et ne scandalise le public : *Ne contagione pestifera*, dit le V. Denis le Chartreux, *alios inficiant*. Telle est donc la manière dont la Règle du Tiers-Ordre conduit ceux qui la professent à la pratique des vertus morales.

Cette Règle dispose les Tertiaires aux vertus théologiques, qui sont d'un ordre supérieur, en leur proposant l'humilité qui est la base et le fondement de la vraie piété ; à cet effet, elle leur destine un habit qui, par sa couleur, sa matière et sa forme inspire la modestie, combat le faste et déclare une guerre ouverte et continuelle à la vanité du siècle.

Elle demande surtout une foi pure. C'est ce qui fait qu'elle ordonne aux supérieurs d'examiner diligemment les postulants sur les principes de la religion, et s'ils ne découvrent dans leurs réponses une volonté véritable et sincère de les soutenir dans l'occasion, ou bien s'ils ont le moindre sujet de les soupçonner d'erreur, elle leur défend expressément de les recevoir et de les admettre au nombre des enfants de saint François.

Elle élève leur espérance en leur donnant le titre et la qualité de Frères et de Sœurs de la Pénitence, pour leur apprendre qu'il n'y a que les innocents et les véritables pénitents qui puissent légitimement soupirer après la gloire céleste.

Elle leur donne le moyen d'animer et de vivifier leur charité envers le prochain, en leur recommandant la réconciliation véritable et sincère avec leurs ennemis, ce qui est l'action la plus difficile et la plus héroïque du christianisme ; elle leur inspire les moyens de vivre dans une profonde paix avec leurs semblables, en les engageant à éviter les procès qui sont la source de toutes les divisions, et à chercher toutes les voies licites pour les terminer par accommodement ; elle veut que cette charité se fasse ressentir aux malades les soulageant, et que même elle s'étende jusqu'aux défunts en obligeant les Tertiaires à prier pour le repos de leurs âmes. Enfin, la Règle du Tiers-Ordre élève la charité jusqu'à Dieu en obligeant ceux qui la professent à réciter l'office, à assister au saint sacrifice de la messe et à fréquenter les sacrements, pour se transformer en Celui qui est la charité par essence.

N'avons-nous pas raison de dire pour tous ces motifs que

la Règle du Tiers-Ordre est sainte ? Et c'est l'éminence de sa sainteté qui a porté l'Eglise et le Ciel à l'approuver ; l'Eglise par ses pontifes, le Ciel en imprimant son sceau, non sur la cire molle, mais sur le corps crucifié de saint François, son législateur, et en confirmant la vie de plusieurs grands saints, qui l'ont professée, par des prodiges et des miracles éclatants.

Annales Franciscaines.

FIGRETTI

ou

Petites Fleurs de Saint François d'Assise.

LA JOIE PARFAITE.

C'était pendant l'hiver : un jour que saint François se rendait de Pérouse à Sainte-Marie-des-Anges par un froid très rigoureux, il appela Frère Léon qui se trouvait à quelques pas devant lui, et lui dit : " O Frère Léon ! plaise à Dieu que les Frères Mineurs donnent à toute la terre un grand exemple de sainteté ; néanmoins fais attention et note soigneusement que là n'est pas la joie parfaite." Un peu plus loin, il reprit : " O Frère Léon ! quand les Frères rendraient la vue aux aveugles, chasseraient les démons, feraient parler les muets et ressusciteraient les morts de quatre jours, fais bien attention que là n'est pas la joie parfaite." Et un peu plus loin encore : " O Frère Léon ! dit-il, si les Frères Mineurs savaient toutes les langues et toutes les sciences, s'ils avaient le don de prophétie et celui du discernement des cœurs, fais bien attention que là n'est pas la joie parfaite." Et un peu plus loin : " O Frère Léon ! chère petite brebis du bon Dieu, si les Frères Mineurs parlaient la langue des Anges, s'ils connaissaient le cours des astres, la vertu des planètes, les secrets de la terre, et la nature des oiseaux, des poissons, des hommes et de tous les animaux, des arbres, des pierres et de l'eau, fais bien attention que là n'est pas la joie parfaite." Et un peu plus loin : " O Frère Léon ! quand les Frères Mineurs convertiraient par leurs prédications tous les peuples infidèles à la foi du Christ, fais bien attention que là n'est pas la joie parfaite." Et il continua à parler ainsi l'espace de plusieurs milles. Enfin, Frère Léon, étonné, lui demanda : " O Père ! je t'en prie au nom de Dieu, dis-moi en quoi consiste la joie parfaite." Saint François répondit : " Quand nous arriverons à Sainte-Marie-des-

Anges, bien mouillés, bien crottés, transis de froid, mourant de faim, et que nous frapperons à la porte, le portier nous dira : Qui êtes-vous ?—Nous répondrons : Nous sommes deux de vos Frères.—Vous mentez, dirait-il ; vous êtes deux vagabonds qui courez le monde et enlevez les aumônes aux véritables pauvres : partez d'ici. Et il refusera de nous ouvrir, et il nous laissera à la porte pendant la nuit, exposés à la neige, au froid et mourants. Si nous souffrons ce traitement avec patience, sans trouble et sans murmure ; si même nous pensons humblement et charitablement que le portier vous connaît bien pour ce que nous sommes, et que c'est par la permission de Dieu qu'il parle ainsi contre nous, ô Frère Léon ! crois bien que c'est en cela que consiste la joie parfaite. Si nous continuons de frapper à la porte, et que le portier courroucé nous chasse comme des fainéants importuns, nous accable d'injures, de soufflets, et qu'il nous dise : Partirez vous d'ici, misérables filous ? Allez à l'hôpital : il n'y a rien à manger ici pour vous ; si nous supportons ce mauvais traitement avec joie et avec amour, ô Frère Léon ! crois-le bien, c'est en cela que consiste la joie parfaite. Si enfin, dans cette extrémité, la faim, le froid, la nuit nous contraignent de faire instance avec des larmes et des cris pour entrer dans le couvent, et que le portier, irrité, sorte avec un bâton noueux, nous prenne par la capuce, nous jette dans la neige et nous donne tant de coups qu'il nous couvre de plaies ; si nous supportons toutes ces choses avec joie, dans la pensée que nous devons participer aux souffrances de notre béni Seigneur Jésus-Christ, ô Frère Léon ! crois-le bien, c'est là que se trouve la joie parfaite. Et maintenant écoute la conclusion. Frère Léon : De tous les dons du Saint-Esprit que le Christ a daigné répandre sur ses serviteurs, le plus considérable est de se vaincre soi-même et de souffrir volontiers, pour l'amour de Jésus, les peines, les injures, les opprobres et les plus pressants besoins ; oui, car nous ne pouvons pas nous glorifier de tous les autres dons, puisqu'ils ne viennent pas de nous ; et l'apôtre a dit : Qu'avez-vous que vous n'avez reçu de Dieu ? Que si vous tenez tout de lui, pourquoi vous en glorifier, comme si tout venait de vous ? Mais dans la croix de la tribulation et de l'affliction, nous pouvons nous glorifier justement ; car, comme le dit encore l'apôtre : A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose que dans la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Chemin de Croix du P. Enjelvin.

Le P. Enjelvin, franciscain de Terre-Sainte, a composé en vingt-quatre vers, un charmant Chemin de Croix. C'est Jésus lui-même, qui s'adresse à l'âme chrétienne pour la porter à son amour. Chaque station est indiquée en deux vers.

1^{re} STATION

Mon fils, je vais mourir... à toi de vivre encor ;
Mais si tu vis pour moi, je bénirai ma mort.

2^e STATION

Au prix de cette Croix, pécheur, Dieu met ta grâce ;
C'est donc avec amour que pour toi je t'embrasse.

3^e STATION

Si je tombe, pécheur, c'est pour te relever..
Tout ce que j'ai créé, je voudrais le sauver....

4^e STATION

Il faut que tout amour se rencontre au Calvaire,
Et celui d'un Sauveur, et celui d'une Mère.

5^e STATION

Je suis faible à la mort : ... de cette énorme Croix,
En soulageant son frère, on m'allège le poids...

6^e STATION

Mon fils, je veux laisser mon portrait sur la terre
Laisse-moi peindre en toi cette image d'un Père.

7^e STATION

Le péché pèse plus, car il écrase un Dieu !...
Je porte en me jouant et la terre et les cieux !

8^e STATION

Loin ces larmes d'enfant, ces larmes de nature :
Pleurez un mal plus grand que tous ceux que j'endure ...

9^e STATION

Quelle douleur il cause à mon cœur paternel,
Celui qui va tombant jusqu'au gouffre éternel !

10^e STATION

Je t'avais revêtu de grâce et de justice :
Tu t'en es dépouillé ; voilà mon vrai supplice !...

11^e STATION

Ces clous, cet appareil glaçant ton cœur d'effroi :
Mais n'être pas aimé, c'est plus dur que la Croix !

12^e STATION

Mon Père, sans pitié me repousse... et ma Mère
Me fait mourir deux fois par sa douleur amère !

13e STATION

Je ne fus pas toujours à ma Croix attaché :
Mais toi, le seras-tu toujours à ton péché ?

14e STATION

Paix au chrétien pieux qui, mort à toute chose,
Des labeurs de la vie en mon cœur se repose...

VIE DE ST. FRANÇOIS D'ASSISE.

CHAPITRE PREMIER.

Description de l'Ombrie.—Naissance de François.—Son éducation.

Sa jeunesse.

(1182-1206.)

Quand on a quitté Rome pour se diriger vers le nord de l'Italie, après avoir traversé l'austère solitude de la campagne romaine, on entre tout à coup dans une belle et large vallée, qui s'appelle l'Ombrie. Elle a reçu ce nom à la suite de l'invasion des Ombres ou Gaulois, qui, descendant des Alpes en Italie, jetèrent un regard d'envie sur cette riche province, et y fixèrent leur séjour, quatre cents ans environ avant l'ère chrétienne. Elle s'étend de Spolète à Pérouse et des bords du Tibre à la base des Apennins. Nous invitons nos lecteurs à s'y transporter avec nous, afin qu'ils puissent mieux se rendre compte des événements que nous allons raconter.

Nous ne connaissons pas de contrée à la fois plus riante et plus pittoresque. « Elle a les agrestes beautés des Alpes, les cimes sourcilleuses, les forêts, les ravins où se précipitent les cascades retentissantes, mais avec un climat qui ne souffre point de neiges éternelles. La nature y paraît aussi douce qu'elle est grande ; elle n'inspire qu'une admiration sans terreur ; et si tout y fait sentir la puissance du Créateur, tout y parle de sa bonté (1). »

Voulez-vous constater vous-mêmes la vérité de ce tableau ? Suivez, par une fraîche matinée de printemps, l'ancienne voie flaminienne qui va de Spolète à Pérouse. Sur votre droite, au sortir de Spolète vous apercevez les murs de la forteresse, aux assises en partie cyclopéennes, les arcades ogivales de l'aqueduc, le plus

(1) Ozanam, *Les Poètes Franciscains*.

gigantesque peut-être qu'il y ait dans l'univers, les forêts ombreuses du mont Lucco, et, sur tout l'horizon, la ligne bleuâtre des montagnes qui forment le marchepied des Apennins. Sur votre gauche et devant vous, s'ouvre la grandiose vallée du Tibre. A mesure que vous avancez, l'air devient plus doux, la végétation plus luxuriante, les courbes de l'Apennin plus harmonieuses. On se croirait dans un jardin savamment cultivé. Le citronnier, l'aloès et l'amandier en fleurs alternent avec le chêne, le pin et le sapin ; la vigne s'enlace en guirlande autour de l'ormeau ; l'olivier, au pâle feuillage, adoucit partout les teintes, et donne à la campagne quelque chose de transparent et d'aérien. Quantité de ruisseaux limpides, le Clitumo, le Topino, le Chiascio, tributaire du Tibre, courent en rubans argentés à travers les saules et les cyprès, et fécondent la plaine. Vous admirez en passant, de vieilles villes suspendues aux rochers comme Trévi et Spello, ou se reposant dans les vallons comme Foligno et Bévagna, encore toutes crénelées, toutes pleines de souvenirs classiques et religieux, et fières de quelque saint dont elles conservent les restes, ou de quelque artiste chrétien dont elles gardent les ouvrages. Bientôt vous découvrez dans le lointain le cours capricieux du Tibre, qui descend des pentes abruptes du mont Coméro, et qui fuit sous vos regards à travers de fertiles prairies. Et quand vous avez franchi le fleuve au pont San-Giovanni, vous avez atteint la dernière limite de la vallée pour entrer dans les défilés de la Toscane, à l'avant-garde desquels se tient Pérouse, l'ancienne capitale des Etrusques.

Telle vous apparaît l'Ombrie au doux climat, aux sites variés, mais toujours enchanteurs, au génie poétique, aux antiques traditions, aux mœurs simples et hospitalières. Les deux entrées de ce paradis terrestre sont gardées par les deux cités de Pérouse au nord et de Spolète au midi. Au nord-est de la vallée, à cinq lieues de Pérouse au milieu de cette nature d'une magnificence incomparable, sur un coteau qui domine tout le paysage, s'élève Assise : Assise, la perle et la reine de l'Ombrie, le rendez-vous célèbre du touriste et du pèlerin, et, sous plus d'un rapport, l'égale de Rome et de Lorette, depuis qu'elle a eu la gloire d'être le berceau du séraphique Patriarche dont nous écrivons la vie.

Saint François naquit en cette ville, l'an 1182, sous le pontificat de Lucius III et le règne de Frédéric-Barbe-

rousse, empereur d'Allemagne. Son père Pierre-Bernard de Moriconi, plus connu sous le nom de Pierre Bernardone, était un riche marchand originaire de Lucques et récemment établi à Assise ; il faisait un grand commerce avec la France. Sa mère, Pica, de la noble famille des Bourlemont en Provence (1) méritait par sa piété de devenir la mère d'un saint. Pica n'eut que deux enfants, François et Ange. Ce dernier se maria et la famille des Moriconi d'Assise subsistait encore dans cette ville dans la première moitié du seizième siècle.

Le ciel, qui avait d'autres vues sur François se plut à entourer de prodiges extraordinaires et de présages célestes le berceau de cet enfant prédestiné. Depuis plusieurs jours, Pica était en proie à d'horribles souffrances, sans pouvoir enfanter, lorsqu'un pèlerin mystérieux dit aux serviteurs de la maison, comme en échange de l'aumône qu'il venait de recevoir : " La mère ne sera délivrée que dans une étable, et l'enfant ne verra le jour que sur la paille." Quelque étrange que dut paraître ce conseil, on ne laissa pas de le suivre. La malade fut transportée dans une étable voisine, et elle y mit heureusement au monde son fils premier-né. C'est ainsi que François naquit au milieu des animaux, semblable en cela au divin Sauveur, autant que la créature peut ressembler au Créateur et la copie à son modèle.

L'étable se voit encore à Assise ; elle a été convertie en une chapelle connue sous le nom de San-Francesco-il-Piccolo, Saint-François-le-Petit. Sur la porte, on lit cette vieille inscription latine :

*Hoc oratorium fuit bovis et asini stabulum,
In quo natus est Franciscus, mundi speculum.*

Cette chapelle a été l'étable du bœuf et de l'âne
Où est né François, le miroir du monde.

On eût dit qu'Assise était devenue une autre Bethléem. Pendant la nuit, les esprits célestes firent entendre des chants de paix et d'allégresse au-dessus du pauvre sanctuaire de Notre-Dame-des-Anges (ou Sainte-Marie-des-Anges).

Cet enfant de bénédiction avait eu son prophète dans

(1) On conservait encore au xviii^e siècle, dans les archives de la Provence, le contrat de mariage entre Pierre-Bernard et Pica ; et le . Claude Frassin, dans son commentaire sur la Règle du Tiers-ordre, publié en 1703, affirme l'avoir vu.—Ottavio, évêque d'Assise au commencement du xviii^e siècle, dit formellement que la branche des Moriconi restée à Lucques appartenait à la noblesse.

le bienheureux Joachim, abbé de Fiora en Calabre, qui dix ans à l'avance avait écrit dans son *Commentaire sur Isaïe* : " L'Ombrie et l'Espagne donneront naissance à deux Ordres nouveaux, destinés à porter en tout lieu le flambeau de l'Évangile (1)." Il eut son précurseur dans un de ses compatriotes, homme du peuple qui parcourut pendant quelque temps les rues d'Assise en criant d'un air inspiré : "*Pax et bonum* : Paix et bien ! (2)

Au baptême, Pica voulut qu'on donnât à son fils le nom de Giovanni, Jean, par dévotion pour l'apôtre bien-aimé. D'après une tradition constante, un étranger, à la mine austère et à l'air vénérable, vint s'offrir pour tenir le nouveau-né sur les fonts sacrés, le garda dans ses bras pendant toute la cérémonie, fixant sur lui des regards pleins d'une céleste complaisance, puis disparut, laissant l'empreinte de ses genoux sur les degrés en marbre de l'autel. On montre encore aujourd'hui dans l'église cathédrale le marbre miraculeux, ainsi que les fonts baptismaux, sur lesquels on a gravé ces paroles commémoratives :

Questo è il Fonte dove fu battezzato il seraphico Padre San Francesco :

Voici les Fonts où fut baptisé le séraphique Père Saint François.

Au retour du baptême, un autre inconnu, un autre envoyé de Dieu, se présente à la maison paternelle, demandant comme une grâce à voir le petit Jean. Tout heureux d'être exaucé, il le prend dans ses bras, comme un autre Siméon, et saluant dans cet enfant régénéré un élu de Dieu, un frère puiné, un futur compagnon de sa gloire, il le couvre de douces caresses et de baisers, lui trace sur l'épaule droite un signe de croix, comme pour l'armer dès sa naissance chevalier du Christ, puis le rend à la nourrice en lui disant : " Veille avec soin sur cet enfant ; car il deviendra grand devant le Seigneur. Les princes des ténèbres pressentent ses hautes destinées, et ils n'épargneront rien pour lui ôter la vie. Prends garde qu'il ne périsse victime de leurs embûches." Ayant achevé ces mots, l'étranger disparut. On eut beau chercher par toute la ville, on ne put le retrouver.

(1) *Acta Sanct.*, 29 Mai.

(2) Barthélemy de Pise.